

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 19.08.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **09.10.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Roland Trachsel, p.a. Orgafid S.A., avenue de la Gare 20, 1003 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Pierre-Ami Berney, Notaire
1006 Lausanne

(01160348)